RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Territoire de Belfort
DANJOUTIN

N° 166/2023

ARRÊTÉ DU MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE

Réparation fuite d'eau
26 rue du Maréchal Foch

Le Maire de la commune de DANJOUTIN

VU

La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2 et L 2215-1

Le code de la route et notamment les articles R.411-8 ; R.411-25 ; R.411-26 ; R.411-28 et R.413-1

L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, 4e partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifié

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, 8e partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992

Le règlement municipal de voirie

CONSIDERANT

Les travaux de réparation de fuite d'eau, 26 rue du Maréchal Foch à Danjoutin, par l COLAS, RD 83, 90150 EGUENIGUE.

A R R Ê T E

Article 1
La circulation sera alternée par feux tricolores rue Du Maréchal Foch à proximité du chantier, le stationnement, le dépassement sera interdit et la vitesse sera limitée à 30 Km pour la durée des travaux.

Article 2
La signalisation sera installée par les services chargés des travaux en conformité avec les prescriptions de l'instruction générale sur la signalisation routière.

Article 3
Le présent arrêté prendra effet à la date du **05 décembre 2023 jusqu'au 06 décembre 2023.**

Article 4
Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 5
Le présent arrêté sera affiché. Ampliation sera remise, chacun pour exécution en ce qui le concerne, à :

- ENT COLAS, RD 83 90150 EGUENIGUE
- Communauté d'Agglomération Belfortaine, place d'Armes, 90020 Belfort cedex
- D. D. T., place de la Révolution française, BP 605, 90020 Belfort cedex
- Conseil Départemental du Territoire de Belfort
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Service Départemental d'Incendie et de Secours, 4 rue Romain Rolland, Belfort
- Caserne Belfort Sud
- S. M. T. C.
- OPTYMO
- Services techniques de la commune de Danjoutin

DANJOUTIN, le 05 décembre 2023
Signé le Maire,

Emmanuel FORMET

Par délégation

COMMUNE DE DANJOUTIN

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire

Notifié et affiché le 05 décembre 2023